



CC Coeur de France (Siren : 200036135)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Amand-Montrond
Arrondissement	Saint-Amand-Montrond
Département	Cher
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	12/10/2012
Date d'effet	01/01/2013

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Thierry VINÇON

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	cité de l'or - espace Serge Vinçon
Numéro et libellé dans la voie	145 rue de la Cannetille
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	18200 Saint-Amand-Montrond
Téléphone	
Fax	
Courriel	contact@cc-coeurdefrance.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	19 969
Densité moyenne	52,14

Périmètre

Nombre total de communes membres : 19

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
18	Arpheuilles (211800131)	332
18	Bessais-le-Fromental (211800297)	337
18	Bouzais (211800347)	334
18	Bruère-Allichamps (211800388)	622
18	Charenton-du-Cher (211800529)	1 116
18	Colombiers (211800693)	423
18	Coust (211800768)	465
18	Drevant (211800867)	574
18	Farges-Allichamps (211800917)	230
18	La Celle (211800420)	357
18	La Groutte (211801071)	135
18	Marçais (211801360)	315
18	Meillant (211801428)	681
18	Nozières (211801691)	233
18	Orcenais (211801717)	254
18	Orval (211801725)	1 918
18	Saint-Amand-Montrond (211801972)	10 688
18	Saint-Pierre-les-Etieux (211802319)	739
18	Vernais (211802764)	216

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 21

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Electricité, Gaz
*- <i>Création et entretien de l'éclairage public.</i> *- <i>Eclairage public: travaux neufs, entretien, maintenance, génie civil.</i> *- <i>Fourreaux de réseaux.</i>
- Autres énergies
* <i>création de zones de développement éolien*</i>
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif
*- <i>Assainissement collectif :</i> - <i>Gestion de l'assainissement collectif, eaux usées.</i>
- Assainissement non collectif
*- <i>Service public d'assainissement non collectif (SPANC) :</i> - <i>Investissement et fonctionnement du service public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) neuf et contrôle de l'existant tous les 6 ans.</i>

- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés *- Ramassage, tri, traitement des ordures ménagères, déchetterie, éco-points. *- Coust SICTOM de Cérilly via le SMIRTOM du saint Amandois.
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés (voir détail collecte) - Coust SICTOM de Cérilly
- Autres actions environnementales *- Information, éducation en matière de patrimoine local. *- Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. *- Gestion de l'assainissement collectif, eaux usées, gestion du SPANC, remise en état des écoulements des eaux pluviales suite aux travaux de voirie. Sont exclus les bassins d'orage et les retenues collinaires. *- Collecte des déchets ménagers et assimilés via SMIRTOM.
Sanitaires et social
- Action sociale *- Jeunesse et loisirs exclusivement pour la signature d'un contrat éducatif local, contrat enfance et contrat temps libre et la mise en place d'un projet éducatif local.
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique *- Réalisation d'une zone d'activité industrielle, commerciale, artisanale, touristique d'intérêt communautaire (réalisation minimum de 80 emplois par zone). *- Création et réalisation d'une zone d'aménagement concerté sur les Secteurs de Fesse-Loup, Crevage, Grands patureaux et Flaudis à Orval avec institution d'une TPZ.
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) *- Aides indirectes (accueil et environnement des entreprises - aides-conseils - mise à disposition de bâtiments). *- Garantie d'emprunt souscrits par les entreprises dans le respect des ratio définis par la loi. *- Aides indirectes aux entreprises - accueil et environnement - aides aux conseils - mise à disposition de bâtiments industriels, commerciaux ou artisanaux.
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs *- Acquisition et gestion de matériel à vocation intercommunale à l'usage de la vie associative intérêt communautaire à préciser.
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs *- Acquisition et gestion de matériel à vocation intercommunale à l'usage de la vie associative intérêt communautaire à préciser.
- Activités péri-scolaires *- Jeunesse et loisirs exclusivement pour la signature d'un contrat éducatif local, contrat enfance et contrat temps libre.
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur (en application de la loi ALUR)
- Schéma de secteur *- Charte intercommunale de développement et d'aménagement.
- Plans locaux d'urbanisme plan local d'urbanisme (PLUi), document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale, telles que définies par la loi ALUR du 24 mars 2014.
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie *- Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire cf article 13 des statuts (voir définition IC) : - Création de voirie. - Redressement, élargissement de voirie. - Plan d'alignement, entretien des voies à l'exception des travaux de fauchage, d'élagage et de curage des fossés. - Aménagement des trottoirs. *- Création et aménagement de la voirie communale à l'exclusion des chemins ruraux. *- Création, aménagement et entretien de la voirie communale à

*l'exclusion des travaux de fauchage et d'élagage qui restent à la charge de chaque commune. Les communes réalisant des opérations de création de lotissement rétrocéderont la voirie de ceux-ci à la communauté de communes dès la fin de l'opération. *- Eclairage public : travaux neufs, entretien, maintenance, génie civil. *- Fourreaux de réseaux. *- Remise en état des écoulements des eaux pluviales suite aux travaux de voirie. Sont exclus les bassins d'orage et les retenues collinaires.*

Développement touristique

- Tourisme

réalisation d'études et de diagnostic ; mise en réseau de l'information du patrimoine touristique ; création d'opérations touristiques intercommunales

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

**- Elaboration des programmes locaux de l'habitat*

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

**- Nouvelles technologies de l'information et de la communication (N.T.I.C.). *- Pose de fourreaux pour fibre optique. *- Accès au haut débit par voie hertzienne ou toute autre technologie permettant d'apporter le haut débit aux entreprises, artisans, commerçants et particuliers fourreaux de réseaux.*

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

**- Accueil des gens du voyage.*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
18	SM DEVELOPPEMENT DU PAYS BERRY/SAINT-AMANDOIS (251802161)	SM ouvert	49 243
18	S.DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DU CHER (241800549)	SM fermé	338 742
18	SM IRTOM DU SAINT AMANDOIS (251801817)	SM fermé	59 395

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)